

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **76 (1940)**

Heft 38

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

ÉDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

SOMMAIRE :

PARTIE CORPORATIVE : *Examens de recrues.* — VAUD : *Sacrifice pour la défense nationale.* — *Instituteurs mobilisés.* — *Nécrologie.* — GENÈVE : *Les premiers seront-ils les derniers ?* — U. I. P. G. - MESSIEURS : *A propos d'un départ.* — *Nécrologie.* — U. I. P. G. - DAMES : *Cours de gymnastique.* — *Ouvroir de l'Union des Femmes.* — NEUCHÂTEL : *Quelques nouvelles.* — JURA : *Une question.*

PARTIE PÉDAGOGIQUE : R. D. : *Edouard Claparède (1873-1940).* — ED. VITTOZ : *Comment nous traitons la comparaison.* — E. DOTRENS : *Prairie alpestre (Tableaux scolaires suisses).* — WILLIAM PERRET : *Afin d'éviter tout malentendu.* — TEXTES LITTÉRAIRES.

PARTIE CORPORATIVE

EXAMENS DE RECRUES

Les Chambres fédérales viennent de décider la réintroduction définitive des examens de recrues. Cette décision a été prise par 25 voix contre 5 au Conseil des Etats, et par 73 voix contre 47 au Conseil national.

Le rapport du Conseil fédéral fut présenté, devant le Conseil national, par M. Wick, conservateur catholique de Lucerne qui, en recommandant l'adoption du projet, s'appliqua à faire ressortir les différences fondamentales entre ces examens, nouvelle formule, et les anciens, supprimés en 1914. Sans s'opposer à la réintroduction de ces examens, M. Perret (soc.) de Neuchâtel, critique l'insuffisance des méthodes prévues, qui ignorent la psychoanalyse et la psychotechnique sur lesquelles ils devraient être basés ; grâce à elles, les résultats obtenus seraient moins discutables et rendraient de plus grands services tant à l'individu qu'à la collectivité. M. Perret propose le renvoi du projet à la commission pour une nouvelle étude tenant compte de ses suggestions. M. Hauser (soc.) de Bâle-Ville, se montre sceptique sur la valeur de ces examens et la façon d'y procéder. On part animé des meilleures intentions, mais M. Hauser craint qu'on retombe dans la routine et que les experts, une fois nommés, se cramponnent à leur poste et adoptent un système schématique sans valeur. Après une intervention de M. Brawand (soc.), instituteur à Grindelwald, recommandant l'adoption du projet, M. Minger, chef du Département militaire fédéral, répond à M. Perret : il reconnaît toute la valeur des examens psychotechniques s'il s'agit du choix d'une profession ; au militaire, ils jouent un grand rôle dans la sélection des pilotes aviateurs, et leur emploi pourrait être étendu dans d'autres services de l'armée. Mais le but des examens de recrues est tout autre. Quant aux craintes de M. Hauser, elles sont

vaines ; il est prévu un changement fréquent d'experts, qui assurera un renouvellement nécessaire des méthodes et de l'esprit les inspirant.

Au Conseil des Etats, c'est M. Chamorel (rad.), Vaud, qui rapporte. Il insiste, lui aussi, sur les différences fondamentales entre le système prévu et l'ancien, précisant qu'on n'envisage pas une statistique fédérale des résultats des examens, ni un classement des cantons. Il formule une série de vœux, notamment au sujet de la durée de validité du mandat des experts. Après des interventions de MM. Schaub (soc.), de Bâle-Campagne, et Egli (cons.-cathol.), de Lucerne, tous deux partisans du projet, M. Malche (rad.), de Genève, favorable aussi au projet, soulève la question de savoir s'il ne serait pas bon, au cours de l'école de recrues, d'instituer un enseignement civique parallèlement à l'instruction militaire, par exemple au moyen de la radio, de projections, de bonnes représentations cinématographiques suisses ou par la visite de grands centres industriels. M. Malche verrait avec intérêt l'introduction d'un examen psychologique, qui permettrait une répartition logique et rationnelle des conscrits dans les armes pour lesquelles ils sont le plus qualifiés.

M. Piller (cons.-cathol.), de Fribourg, propose de repousser le rapport du Conseil fédéral. Il s'agit d'une dépense de Fr. 100 000 au minimum, et l'on sait ce que, dans ce domaine, les minima signifient. M. Piller conteste l'intérêt militaire d'une telle loi, que n'exige pas la sécurité du pays. Il serait plutôt partisan d'un examen psychotechnique dont l'utilité militaire est évidente. M. Käser (rad.), de Schaffhouse, qui a assisté aux examens pédagogiques, dit la bonne impression qu'ils lui ont laissée ; il en est donc partisan. (A suivre.)

VAUD SACRIFICE POUR LA DÉFENSE NATIONALE

Aux termes des instructions relatives à l'établissement des déclarations pour l'impôt de sacrifice (chiffre 9), le Département de l'Instruction publique communiquera aux membres du corps enseignant, en fonctions ou retraités, la valeur du capital sur lequel ils paieront l'impôt de sacrifice pour la défense nationale (75 % des versements et retenues sans intérêt au 1^{er} janvier 1940).

INSTITUTEURS MOBILISÉS

En juin 1940, la Municipalité de Lausanne a décidé que les membres de l'administration mobilisés pourront prendre tout ou partie de leurs vacances réglementaires pendant leur période de service. La période considérée comme vacances (24 jours pour les instituteurs) sera payée à 100 % sans retenue d'aucune sorte, sauf le 2 %. (Voir *Bulletin* N° 26 du 29 juin 1940.) Sur cette même question concernant les fonctionnaires cantonaux, le Conseil d'Etat s'était prononcé négativement. A la

suite de la décision de Lausanne, cette question a été reprise. Elle est maintenant à l'étude au Département des finances.

Pour avoir droit aux 50 cts payés aux célibataires, journallement, par *les caisses de compensation* pour perte de salaire, il faut que les jeunes instituteurs mobilisés non titulaires de place aient accompli 130 jours de remplacement depuis la mobilisation de 1939 ou aient dû interrompre un remplacement par suite de mobilisation de leur unité.

En réponse à une lettre que nous avons adressée au Département des finances pour demander s'il est normal d'imposer la solde et la subsistance militaires, nous avons reçu les lignes suivantes : « Jusqu'ici nous n'avons pas eu connaissance de cas où la solde et la subsistance des militaires en service actif ont été considérées comme produit du travail et imposées comme tel. En revanche, nous avons donné pour directions aux commissions d'impôts de district, pour 1940, de réduire la déduction personnelle pour charges de famille du militaire mobilisé en proportion du temps de service actif en 1939.

Ainsi la déduction pour charges de famille du contribuable mobilisé pendant 4 mois en 1939 est réduite à $\frac{700 \times 8}{12} = 466$ fr. Cependant la possibilité d'imposer la solde militaire, mais non la subsistance, est réservée pour l'avenir si les circonstances l'exigent. »

Plusieurs jeunes instituteurs mobilisés se sont préoccupés du fait que, ne touchant que le 30 % de leur salaire, ils continuent à verser à la *caisse des retraites* une contribution calculée sur le traitement intégral, ce qui constitue une lourde charge. Notre intervention auprès du Département de l'Instruction publique nous a valu la réponse suivante : « La Commission consultative cantonale de la loi sur les pensions de retraite a pris connaissance, dans sa séance du 2 octobre, de votre lettre concernant les contributions versées au Fonds des pensions par les jeunes instituteurs mobilisés. Après un examen attentif de votre requête, la Commission a émis l'avis que la situation actuelle du « Fonds des pensions » est telle qu'il ne paraît pas indiqué de diminuer le montant des contributions dues par les affiliés, cela d'autant moins que toute la question des retraites assurées partiellement par l'Etat va faire l'objet d'une nouvelle étude.

» Il reste entendu que pour certains cas particuliers des facilités dans le paiement des contributions pourraient être envisagées si les intéressés adressent au Département une demande justifiée.

ED. B.

NÉCROLOGIE

† **Jeanne Guignard.** — Une cruelle maladie vient de l'enlever aux siens après plusieurs mois de souffrances. Née en 1896, elle avait obtenu en 1914 son brevet pour l'enseignement dans les écoles enfantines. Elle poursuivit aussitôt des études artistiques et obtint en 1917 le brevet

spécial pour l'enseignement du dessin dans les écoles secondaires. Elle donna des cours à Nyon, à l'École Vinet à Lausanne ; l'école des Beaux-Arts lui fit une place parmi ses professeurs. En 1922, les autorités lausannoises l'appelaient au poste de maîtresse de dessin dans les écoles primaires de la ville.

D'emblée, Jeanne Guignard sut conquérir l'amitié et l'estime de ses collègues et de ses élèves, s'imposant par un travail consciencieux, une autorité naturelle et tranquille. Son grand talent donnait aux écoliers l'impression qu'avec une telle maîtresse le travail serait facile ; ils prenaient confiance en eux-mêmes, réalisaient des progrès surprenants, heureux de s'exprimer par le dessin. Car Jeanne Guignard n'enseignait pas le dessin pour lui-même, mais s'efforçait de le faire contribuer à l'éducation générale. Ses leçons étaient un enchantement, et tous les collègues du canton qui ont pu suivre ses cours de dessin à la planche noire ont pu s'en rendre compte.

La mort de M^{lle} Guignard prive les écoles lausannoises d'une maîtresse particulièrement douée et dévouée. Au culte funèbre, M. Schwar, inspecteur scolaire, et notre collègue Rostan, président de la section S. P. V., surent exprimer en termes émus la sympathie et la tristesse des autorités et du corps enseignant lausannois.

Nous prions la famille de M^{lle} Guignard de croire à nos condoléances sincères.

A. C.

GENÈVE

U. I. P. G.

LES PREMIERS SERONT-ILS LES DERNIERS ?

Dans la salle de l'Alabama, les jurés qui avaient apprécié les travaux des candidats à l'enseignement dans les écoles primaires, se sont réunis. Dans l'ensemble, des jugements assez sévères furent émis. Trois jeunes filles et trois jeunes gens furent admis, sur une quarantaine de candidats.

En juin prochain, ou plus tard, M. le Directeur de l'Enseignement primaire leur communiquera la décision prise à leur égard par une commission plus restreinte que le jury de l'autre jour. Verra-t-on, comme lors des trois années dernières, les candidats classés les premiers, exclus, et remplacés par des camarades dont les résultats, au concours, étaient moins bons que les leurs ? Et les lauréats du concours de septembre 1940 seront-ils obligés d'affronter, en 1941, les épreuves d'un concours qu'ils ont déjà réussi ?

Nous savons bien tout ce qu'un concours représente d'aléas et qu'il tend à élire les meilleurs dans un groupe donné. Mais il nous paraît remarquable qu'avec une régularité, ces dernières années, troublante, ce soient les candidats les mieux classés qui échouent. Ou bien le concours ne réussit pas à déceler les meilleures capacités et, dans ce cas,

il doit être réformé ; ou bien, la décision qui intervient ultérieurement ne tient pas compte de certaines valeurs. Ce raisonnement est-il faux ?

Remarquons, en outre, que deux des candidats admis cette année avaient, l'an passé déjà, brillamment réussi. Leur présence, parmi les candidats de 1940, ôtait des chances aux nouveaux venus. Si, jugés pendant cette année qui vient, par les mêmes personnes et selon les mêmes normes, ils échouent encore, viendront-ils, en 1941, grossir les rangs des admissibles ?

L'U. I. P. G. s'est occupée souvent du problème du concours. Nous pensons qu'elle pourrait encore fonder ses suggestions sur les expériences caractéristiques de ces dernières années.

R. J.

U. I. P. G. — MESSIEURS

A PROPOS D'UN DÉPART

Notre collègue Emile Rolando vient de prendre sa retraite après quarante et une années d'activité ininterrompue à l'Ecole primaire. Né en 1880, il entra dans l'enseignement en 1899 et fit ses premières armes à l'Ecole des Eaux-Vives, avec l'inspecteur Mugnier dont il garde un souvenir reconnaissant et sous la direction éclairée et affectueuse de qui il travailla pendant plus de vingt ans. Il dirigea ensuite successivement une classe à l'Ecole des Pâquis, aux Cropettes, à la Servette et, partout, s'attira l'affection et la reconnaissance des enfants. Il sut donner à son enseignement une tournure personnelle, vivante et originale. Grand ami de la nature, ornithologiste distingué et chasseur... un peu trop passionné, il intéressait ses élèves au plus haut degré et leur communiquait son enthousiasme débordant. — Hélas, son caractère farouchement indépendant, sa franchise parfois déconcertante furent cause qu'il n'entretint pas toujours, avec ses supérieurs, les relations les plus cordiales et souvent, bien qu'il aimât profondément sa profession, il regretta d'être entré dans une carrière où, de son propre aveu, il ne savait pas toujours faire preuve d'assez de discipline et... de souplesse.

Pour nous, qui le connaissons depuis toujours, qui avons jadis, arpenté avec lui tous les coins et recoins de notre chère commune de Meyrin, à la recherche des fleurs et des papillons, qui nous sommes initié avec lui aux mystères de l'apiculture, qui avons vécu avec lui les belles années de collège et les premières émotions du jeune maître d'école, nous pouvons affirmer que, sous cette écorce un peu rude, se cache un cœur noble et généreux. Sa simplicité, son complet désintéressement pourraient, à une époque où règne en maître l'amour de l'argent et du luxe, servir d'exemples à plus d'un...

Tout jeune, il eut le très grand chagrin de perdre, dans des circonstances particulièrement tragiques, un frère qu'il adorait et, par contre-

coup, son cher père ; ces deux deuils ont, nous le savons, jeté une ombre cruelle sur toute sa vie.

Ami Rolando, en mon nom personnel et au nom de tes collègues qui t'aiment, permets-moi, au moment où tu te disposes à retourner vivre dans ta chère demeure familiale, près de ta vieille maman, de te souhaiter une longue et paisible retraite. Que ton cœur, un peu désabusé, pardonne, afin qu'il te soit aussi pardonné ! Puisse ta chère épouse retrouver enfin la santé et veuille le Ciel te faire trouver, dans le commerce intime de cette grande nature qui nous est si chère à tous deux, l'oubli des heurts de la vie et de la tristesse des temps présents.

Que, dans la paix et le recueillement d'une heureuse retraite, les ombres du tableau s'estompent avec le temps et que seul subsiste le souvenir lumineux des « braves gosses » que tu as tant aimés !

J. S.

NÉCROLOGIE

† **Ernest Zwicky.** — A fin mai est décédé notre collègue Zwicky, à l'âge de 50 ans. Stagiaire en 1909, sous-régent en 1910, régent dans les écoles de Plainpalais de 1915 à 1940, il forma de nombreuses volées qui surent faire honneur à son enseignement spécialisé dans les mathématiques et l'allemand. Sa discipline douce, paternelle lui gagnait vite l'affection de ses élèves, et ils devenaient ses amis.

Vétéran du C. A. S., fervent adepte du ski, il s'intéressa à l'organisation des cours de ski pour les élèves de nos écoles ; il se dévoua année après année, comme moniteur des dits cours. Son expérience en la matière faisait de lui un conseiller sûr et écouté.

Collègue aimable et dévoué, consciencieux, il a persévéré dans sa tâche jusqu'à l'extrême limite de ses forces. Une maladie insidieuse le minait depuis de longs mois et l'a enlevé à l'affection des siens. Nous lui garderons le meilleur souvenir.

Que sa famille affligée accepte le témoignage de notre sympathie.

L. Q.

U. I. P. G. — DAMES

COURS DE GYMNASTIQUE

Notre traditionnel cours de gymnastique commencera *lundi 21 octobre à 16 h. 45*, à l'école du boulevard James-Fazy.

Venez et parlez-en à vos collègues.

P.-S. — Pour tous renseignements, téléphonez au 5 30 98.

OUVROIR DE L'UNION DES FEMMES

Les personnes qui se sont chargées dans chaque bâtiment de récolter les dons en faveur de l'Ouvroir sont priées de faire circuler régulièrement les listes de souscription.

Il est évident que l'augmentation constante du coût de la vie déséquilibre les budgets, mais l'Ouvroir a besoin de nous ! C'est une œuvre de solidarité féminine et nous savons que nous pouvons compter sur votre générosité.

A. D.

L'Union mondiale de la Femme informe les sociétés que sa « Centrale de Secours aux victimes de la guerre » reprend son activité. De nombreuses et pressantes demandes lui sont parvenues de vêtements et sous-vêtements chauds, de chaussettes, de brosses à dents, de lavettes, etc., ainsi que d'un peu de literie pour les infirmeries. Cette « Centrale » qui travaille en étroite liaison avec les autorités, sera reconnaissante de toute collaboration active des Sociétés féminines pour l'hiver qui vient.

Collecte de laine.

Le Service auxiliaire féminin, créé par notre Centre, a été chargé par les Autorités fédérales d'organiser à Genève, une collecte de *déchets de laine*. Cette collecte se fera à domicile par les soins des Eclaireurs, dans le courant de ce mois, et vous est chaudement recommandée. Veuillez donc avoir l'obligeance de l'annoncer aux membres de votre société. Tous les détails à ce sujet seront donnés en temps utile par les journaux.

NEUCHÂTEL

QUELQUES NOUVELLES

Nous apprenons que les conférences officielles du corps enseignant primaire auront lieu les 25 et 27 novembre, à Neuchâtel et à La Chaux-de-Fonds.

M. Gaston Delay, instituteur à Couvet, y fera un exposé sur le rôle de la géographie dans l'éducation nationale.

* * *

La requête de la Fédération neuchâteloise des titulaires de fonctions publiques au sujet de nos traitements a obtenu presque complète satisfaction. Le Conseil d'Etat proposera, en effet, au Grand Conseil d'abaisser la réduction temporaire de 5 % à 1 % tout en maintenant l'allocation extraordinaire de 50 fr. par enfant âgé de moins de 18 ans.

* * *

L'assemblée trisannuelle de la S. P. N. qui a eu lieu samedi 12 octobre, à Neuchâtel, a réélu, pour une période de trois ans, M. Léopold Berner en qualité de président.

Nous félicitons M. Berner de sa nomination et le remercions très cordialement d'avoir accepté, malgré ses nombreuses occupations, le renouvellement de son mandat, dans l'exercice duquel il s'est révélé

un guide sûr, dévoué et clairvoyant. Nous sommes heureux que la S. P. N. puisse compter à nouveau sur ses précieux services. Elle lui en est reconnaissante.

J.-ED. M.

JURA

UNE QUESTION

Sous ce titre, l'Ecole bernoise (28 septembre) publie, d'un instituteur mobilisé, ces lignes qui ne manquent pas de pertinence et qui ne concernent pas exclusivement les écoles bernoises :

Les jeunes instituteurs étant encore en élite auront-ils l'occasion de reprendre leur classe cet hiver ? Il y a plus d'un an qu'ils sont partis, et les congés obtenus ne leur ont permis que de consulter hâtivement le thermomètre intellectuel et moral de leur classe. Nous connaissons des collègues qui ont eu 7 remplaçants, d'autres cinq, quatre ou trois. Dans certains villages on a organisé l'enseignement en fusionnant les classes. Si ce système est un *modus vivendi* pour le semestre d'été, il n'est en revanche plus possible en hiver. Il faudra donc de nouveau des remplaçants, ce qui provoquera certainement des perturbations et des lacunes dans l'enseignement sans compter les frais qui incomberont de la sorte aux communes et à l'Etat. On se demande alors si l'Etat ne devrait pas et ne pourrait pas solliciter globalement pour ses instituteurs un congé pour le semestre d'hiver. On connaît certaines fabriques qui au début de la guerre ont usé largement des dispenses qu'accordait la section du DMF. C'était dans l'intérêt national ou pour la défense du Pays, nous n'en discutons pas, mais nous nous demandons simplement si l'instruction et l'éducation de nos enfants telles que les prescrivent nos lois et programmes scolaires ne sont pas d'un *intérêt national primordial*. C'est évident. La jeunesse est l'avenir de la nation et nous devons travailler de toutes nos forces à faire de nos enfants des hommes forts, droits, probes et animés d'une volonté ardente au service du pays. Or, ce n'est pas en gardant continuellement les instituteurs sous les armes que les classes pourront être tenues avec tout le sérieux qu'exige notre situation.

Ayons toujours à l'esprit que le danger se trouve non seulement à l'extérieur mais à l'intérieur aussi. Une défaite, une évolution brusquée peuvent être les conséquences d'une défaillance de l'intelligence. Il convient de ne jamais oublier la primauté de l'esprit. L'enseignement, comme toute autre discipline, doit aussi passer par le crible du réveil et de la rénovation. Il faut absolument que l'instituteur puisse se consacrer à ses propres élèves et leur inculquer ce qui est nécessaire à toute vie digne d'être vécue : le travail, la moralité et la volonté. Le sérieux de la situation l'exige.

PARTIE PÉDAGOGIQUE

ÉDOUARD CLAPARÈDE (1873-1940)

Un grand savant n'est plus ! L'homme qui, dans notre pays et loin à la ronde a le plus œuvré en faveur de l'école et de l'enfant vient de succomber après quelques jours de maladie.

Pour ceux qui ont ignoré ses travaux, son esprit, il fut ce personnage dangereux qui voulut — a-t-on prétendu — supprimer toute autorité et toute discipline. L'enfant, d'après les idées qu'on lui a gratuitement prêtées ne devait-il pas, en classe, ne suivre que son caprice ? Ceux qui ont eu le privilège de l'avoir pour maître puis de travailler à réaliser avec lui quelques-unes des réformes qu'il a préconisées, éprouvent à l'heure douloureuse de la séparation quelque amertume à constater, une fois de plus, que chez nous comme ailleurs les meilleurs de nos concitoyens sont méconnus et méjugés.

Sans doute, maintenant qu'Ed. Claparède n'est plus, reconnaît-on déjà son exceptionnelle valeur et nul doute que bientôt la réputation qu'il avait acquise à l'étranger ne grandisse dans son propre pays, trop tard, hélas ! pour qu'il en éprouve le réconfort qu'il aurait mérité !

Docteur en médecine comme Decroly et Madame Montessori, c'est en médecin qu'il s'est penché sur l'enfant et qu'il se mit à l'étude des multiples problèmes que pose son éducation. C'est en centrant sur celle-ci et sur celui-là tout son effort scientifique qu'il est devenu l'un des plus grands psychologues du monde contemporain.

Nous lui devons nombre de notions scientifiques nouvelles et de vérités communément admises aujourd'hui sans que l'on sache bien à quel point leur acquisition est récente ou le nom du penseur qui les formula le premier.

Faut-il en donner quelques exemples ? Qui se souvient, c'était hier, des luttes mémorables que Claparède a soutenues contre les autorités et les hommes d'école lorsqu'il dénonçait l'intellectualisme, l'encyclopédisme, l'enseignement ex cathedra, la passivité des élèves ? Que réclame-t-on partout aujourd'hui ? Méthodes actives, centres d'intérêt, éducation du caractère, déflation des programmes, etc...

Ouvrez sa *Psychologie de l'enfant* (1905 !) et lisez !

Parler d'orientation professionnelle est un lieu commun ; nos journaux exposent largement dans leurs colonnes la méthode de M. X. ou celle de M. Y. Rappelons que l'orientation professionnelle basée sur la psychologie des aptitudes et l'étude scientifique des métiers est née à Genève dans le laboratoire de psychologie dirigé par Ed. Claparède (cf. son ouvrage : *L'orientation professionnelle ; ses problèmes, ses méthodes*).

Chacun connaît les remarquables résultats obtenus par l'hygiène mentale et les services que nous rendent les consultations médico-pédagogiques ; elles sont sorties en Suisse de la première clinique de ce genre que Claparède ouvrit en 1912 avec la collaboration du Dr F. Naville.

Faut-il parler de la sélection des élèves, de l'éducation des arriérés, des écoles expérimentales, des méthodes d'enseignement, des notes scolaires et des examens, de la formation des maîtres ?...

Persuadé que tout progrès de l'éducation dépend avant tout des instituteurs, Claparède revendiqua pour eux une formation meilleure et une situation matérielle plus assurée afin que leur valeur sociale soit mieux reconnue. C'est pour eux qu'il fonda, en 1912 — dans l'indifférence générale si ce n'est dans l'hostilité — l'Institut J.-J. Rousseau devenu l'Institut des Sciences de l'Éducation où se sont formés tant et tant de pédagogues étrangers qui, rentrés dans leur pays, ont occupé des places de tout premier plan.

Avec quelle joie il accueillit les premiers d'entre nous qui devinrent ses élèves !

Si Claparède était animé d'un tel besoin de servir l'enfance et l'école, c'est que chez lui la science du savant se doublait de l'idéal du citoyen.

Libéral et démocrate au sens le plus élevé de ces termes, Claparède voulut améliorer l'école pour améliorer la société démocratique. Pendant plusieurs années, président de la Société pédagogique genevoise, il prit souvent ce thème de la démocratie comme matière de ses discours. Et l'on peut dire en toute vérité que cet homme essentiellement loyal et bon est mort d'avoir vu la tourmente actuelle saper tout ce pour quoi il avait vécu et œuvré ; le respect de la personne humaine dès l'enfance, l'esprit de tolérance et de service social, la collaboration internationale fondée sur la justice.

Sa dernière manifestation civique a été cette admirable conférence sur la morale et la politique dans laquelle il a stigmatisé le mensonge, l'affairisme, la veulerie qui ont conduit le monde à sa perte. Puisse-t-elle être imprimée et chacun mesurera à sa lecture la hauteur de vues, le patriotisme et le courage de notre ami disparu.

Un grand savant, disions-nous ! Un grand citoyen aussi qui restera pour nous un exemple de science, de conscience, d'esprit de service et de loyauté.

R. D.

COMMENT NOUS TRAITONS LA COMPARAISON

De toutes les ressources que nous offre la langue, soit pour orner notre élocution, soit simplement pour nous faire comprendre, il n'en est aucune dont nous usions plus copieusement que la comparaison.

Dans une étude sur Homère, Remy de Gourmont fait cette consta-

tation bien intéressante : la métaphore est un mode d'expression de l'âge mûr ; on n'en trouve pas plus dans les œuvres littéraires des peuples jeunes — « Odyssée », « Illiade », « Chanson de Roland » — que dans le langage de l'enfant ; en revanche, la comparaison y abonde, dans un cas comme dans l'autre.

Certains écrivains en font un emploi magnifique. Ecoutez, ou mieux, lisez à haute voix — comme il le faisait lui-même en son *gueuloir* — cette phrase de Flaubert : « on entendait, à côté du lourd patois dorien, retentir les syllabes celtiques bruissantes comme des chars de bataille, et les terminaisons ioniennes se heurtaient aux consonnes du désert, après comme des cris de chacal ». (Salammbô).

Réalisez celle-ci, qui confine à la métaphore : « La Turquie d'aujourd'hui, semblable à un *arbre* six fois séculaire, ne possède plus la vénération et le respect dus à ses ans. L'Europe moderne, comme un inexorable bûcheron, en coupe, scie, déterre une à une les branches et les racines. Elle s'attaque maintenant au tronc et cherche à le faire éclater en enfonçant, comme un formidable coin de fer, cette insoluble question arménienne. (Alb. Bonnard).

Savourez le renouvellement approprié de cette comparaison archi-usée *comme un poisson d'une pomme* : « On nous a donné de l'excellent Mozart, et un Concerto aussi, mais enfin en se souciant de ce qui avait été annoncé comme un pinson d'une flûte. »

Au sujet d'un auteur qu'il a poursuivi de ses sarcasmes, Voltaire écrivait : « il y a eu de tout temps *des Frérons* dans la littérature : mais on dit qu'il faut qu'il y ait des *chenilles* pour que les rossignols les mangent, afin de mieux chanter ».

J'en ai comme ça, par dizaines, recueillies pour le plaisir de ne point laisser perdre de jolies trouvailles ; et ce me serait une jouissance de les déballer, si... Si je ne me proposais tout autre chose : montrer par des exemples — et j'en ai en abondance aussi — soit combien *nous sommes portés à abuser de la comparaison*, soit comme *nous en usons trop souvent inintelligemment* ; du même coup, engager à la réflexion, et surtout à la discrétion.

* * *

Discrétion.

Vous vous imaginez qu'une comparaison rendra toujours votre propos plus clair et plus fort ? que vous aurez augmenté l'impression chez votre auditeur, quand vous aurez affublé votre verbe ou votre qualificatif d'un **comme** aussi banal que les suivants :

il travaille *comme un nègre* ; quel que soit le genre de besogne ; l'allusion avait sa valeur quand on pensait encore à l'esclave ; mais maintenant !

il tremble *comme la feuille* ;

tu raisones *comme* ma pantoufle !

propre comme un sou (Zola) ; ce n'est pas toujours l'idée que l'on se fait d'une pièce de monnaie ! l'expression, comprise, et facile à comprendre, est : propre comme *un sou neuf* ;

il est malheureux *comme les pierres* (? ?)

notre professeur, long *comme un jour sans pain* (André Theuriet) ; en ce temps-là, *ancien comme les rues* !

les fantômes ne m'inquiétaient plus, j'étais devenu brave *comme un lion* (Sciobéret) ;

il se mit à pleurer *comme un diable* ; ou comme un pendu (la forme traditionnelle *comme un bossu* ne vaut pas beaucoup mieux).

Et puis les comparaisons interchangeables : boire comme un trou, donnant « dormir *comme un trou* ; » vieux comme Adam, et faux comme Judas, devenant *faux comme Adam*, ou « un balai vieux comme Judas ». ¹

Il est une comparaison qui a le don de m'agacer particulièrement : *trempe comme une soupe* ; et, plus bêtement encore : *trempeés comme des soupes* ! Elle n'a plus aucun sens, et n'est plus que l'équivalent banal ! — banal ! d'un superlatif. ²

Tout cela, dans notre langage quotidien, a perdu complètement sa valeur expressive. Donc, **abus inintelligent**.

* * *

Absence de réflexion. « Si la nouvelle de M^{lle} M. ne se précipite pas, *comme une avalanche*, au dénouement, elle n'en est pas moins alerte » ;

« il était saoul comme la bourrique à Robespierre » (allusion qui m'échappe ; mais, quelle qu'elle puisse être, je n'en saisis pas le pittoresque) ;

« Les combinaisons que nous voyons se former dans les couloirs de la Chambre, comme on voit se former des dessins bizarres dans les nuages !... !

Tout cela est déjà bien médiocre, tantôt prétentieux, tantôt inutile, tantôt l'un et l'autre. Mais il y a mieux encore : des comparaisons qui conviennent à la situation... comme une flûte à un pinson !

¹ Je n'invente rien ; tous mes exemples ont été lus ou entendus.

² Du Dictionnaire Hatzfeld et Darmesteter : « L'Académie se contente de dire que le mot *soupe* signifie aujourd'hui *potage au pain*. Mais nous sommes obligés de citer un exemple emprunté à la vieille langue : « Si fist li rois apporter pain et vin ; et fist taillier des *soupes* et en prist une et la manja, » pour expliquer et justifier, par le sens ancien du mot *soupe* (tranche de pain mince), ces locutions encore employées de nos jours : *tailler la soupe*, *tremper la soupe*, et, au figuré, *être trempé comme une soupe* ».

« la cloche sonna ; les deux heures avaient filé *comme une flèche* ; — Nos écrivains romands semblent réussir d'une façon particulière le portrait en pied, ils aiment fouiller, sonder, *en vrais plongeurs* ; — un garçon mince comme un fil d'archal ; — Il est si vivement ému que sa main qui présente l'hostie *tremble comme une feuille* dans le vent (vous réalisez !) — Les deux ivrognes étaient en train de s'embrasser *comme du pain* (? ! Zola).

* * *

Pour encadrer agréablement cet article, un peu âpre, je termine, comme j'ai commencé, par quelques échantillons de comparaisons, plus ou moins originales, bien trouvées, bien amenées, et qui véritablement « ajoutent ».

Celle-ci tend au cliché ; cependant elle me paraît encore expressive, parce qu'elle fait image : « pas bête, ce garçon, mais paresseux *comme une couleuvre* ».

Cette autre est un peu recherchée, peu adéquate, mais pittoresque : « un vaste pré où quelques chevaux s'éboudissent et s'ébrouent sans se douter qu'ils font partie du haras cantonal et qu'ils en constituent l'ornement. Ils semblent se soucier de leur dignité *comme un lombric de son costume*. »

Dans le même genre, en voici qui vous rappelleront le pinson de tout à l'heure : « le pays est sauvé pour les uns, ruiné pour les autres : ils s'en souciaient *comme une féra d'un papapluie* » ; (G. Valette).

Alf. Ceresole fait dire à son Jean-Louis : « ça leur va comme des gants à un lapin ou comme des guêtres à une chèvre » ;

« aimant le grand air, ses aises et tout, il ne s'entendait pas plus à demeurer en cage, qu'une chatte à ranger des dentelles » (Balzac).

« Je te connais, mon ami, tu es menteur comme un jeune roi » (id.). — « Tenace comme une hypothèque » (René Bazin).

Deux passages de T. Combe, dans le *Mari de Jonquille* : « C'est un peintre qui m'a baptisée, dit Jonquille. M. le curé avait pourtant fait de son mieux et m'avait appelée Barnabée, à cause de saint Barnabé, son patron. Mais ces beaux noms du calendrier conviennent aux filles sages qui ourlent des mouchoirs de poche toute la journée ; à moi, ça m'allait *comme un chapelet bénit à un petit diable* ».

« Si l'occasion revient, je parlerai autrement, se disait-il. Je lui montrerai bien que je ne suis pas aussi souple qu'une branche de saule ; elle ne pourra pas m'enrouler autour de son petit doigt. »

« Un garçon de 16 ans, maigre comme un chat de campagne » (Marcelle Tinayre).

Enfin, un mot charmant des frères Margueritte (*Zette*), montrant ce que peut devenir le cliché « sage comme une image » sous une plume experte, comment on rajeunit un cliché.

« En attendant, Zette travaille dans le jardin, devant les portes-fenêtres du rez-de-chaussée. Elle est *sage comme les images qu'elle peint* ».

ED. VITTOZ.

TABLEAUX SCOLAIRES SUISSES

PRAIRIE ALPESTRE

La chaleur.

Les rayons solaires rouges et infra-rouges ont une action calorifique. Relativement peu absorbés par l'air raréfié, ils réchauffent d'autant plus le sol que la couverture végétale est moins dense. Le soleil disparu, les corps réchauffés restituent leur chaleur au milieu ambiant, mais ce réchauffement est éphémère, l'air raréfié n'étant pas isolant. Ainsi, les nuits fraîches et les nébulosités placent les végétaux dans des alternatives de chaleur et de froid excessifs. Au moment où l'ombre serait propice à l'allongement des tiges, le froid ambiant arrête les multiplications cellulaires. Les plantes restent d'autant plus petites que ces conditions sont plus extrêmes. Il importe de comprendre que si la croissance des végétaux à l'air est ralentie, elle l'est beaucoup moins dans le sol plus chaud. Les racines, les tiges souterraines, les bulbes s'accroissent, en sorte qu'on a pu dire que dans une plante alpine « naine », les organes végétatifs sont enterrés, sauf les feuilles. C'est dans les organes souterrains que s'accumulent les produits de l'activité de ces plantes. Telle qui n'a que 10 cm. de haut a peut-être un mètre et plus en profondeur.

L'humidité.

Dès que la quantité de vapeur d'eau dissoute dans l'air approche du degré de saturation, à une température donnée, l'eau se condense en gouttelettes. Le refroidissement rapide du crépuscule, en diminuant la capacité de l'air en vapeur d'eau, provoque le serain. Un phénomène physique analogue cause la rosée matinale. Puis le soleil réchauffe l'air qui devient *relativement* de plus en plus sec. A ce moment, son humidité absolue est faible, mais son humidité relative (relative à la saturation possible) l'est encore bien plus. Cependant, si le terrain est couvert de forêts, les arbres rejettent alors dans l'air leurs énormes masses d'eau de transpiration. Au-dessus des sols nus, règne une sécheresse diurne intense et les rares plantes qui y prospèrent ne disposent guère que de l'humidité de condensation. Les fétuques des vires rocheuses (*Festuca varia*) accumulent l'eau entre leurs racines et dans les parties mortes qui subsistent à leur base. Elles disposent ainsi d'une véritable éponge imbibée d'eau, à des endroits où l'on croirait à une sécheresse intense (F. Chodat).

En général, une diminution de teneur du sol en eau accompagne la sécheresse de l'air, en sorte qu'une absorption adéquate par les racines

devient difficile justement dans les conditions qui provoquent une forte transpiration. C'est là le grand danger pour les végétaux. Beaucoup transpirent d'autant plus qu'ils ont moins de réserves disponibles. Seuls ceux qui possèdent des dispositifs de résistance tels que feuilles réduites (plantes à rosettes), stomates enfoncés (feuilles coriaces), feutrages protecteurs (immortelles), organes charnus (orpins, joubarbes) arrivent à se maintenir. On conçoit que la disproportion parfois énorme entre les organes souterrains absorbants et les organes aériens émetteurs d'eau soit la condition *sine qua non* de la lutte contre la sécheresse pour beaucoup de plantes alpines. C'est une des raisons de la disparition progressive des plantes annuelles.

La pluie.

Une pluie fine et régulière imbibe le sol ; une grosse pluie d'orage ruisselle sur les pentes. En montagne, les forêts retiennent une bonne partie des eaux torrentielles qui, sans elles, dévaleraient sans profit pour la végétation.

L'eau qui s'infiltré dans le sol exerce, au cours des siècles, un lessivage des couches superficielles, entraînant à la longue les sels en profondeur, pouvant même décalcifier complètement un sol formé sur terrain calcaire. Les sols de prairies alpestres ainsi appauvris se couvrent alors de végétaux calcifuges ou acidiphiles, comme ceux de l'association à nard.

La neige.

La neige hivernale, accumulée sur les pentes, comblant les dépressions, se maintient plus ou moins longtemps, selon l'orientation et l'altitude. Outre son action comme réflecteur, la couche de neige agit comme un protecteur efficace contre le froid. Un demi-mètre de neige tassée est un écran calorifique suffisant pour empêcher le gel du sol. Sous la neige du printemps, les végétaux bien abrités ne sont pas inactifs, certains même achèvent leurs bourgeons et fleurissent parfois avant la fonte (crocus). A 2000 m. d'altitude, dans l'exemple du tableau scolaire, la neige fond à mi-juin. A ce moment, le soleil est haut au-dessus de l'horizon et déjà chaud. Le départ de la végétation, retardée mais non pas gênée, se fait avec la prodigieuse vitesse que l'on sait. C'est que les conditions, à ce moment, sont excellentes, en tout cas pour les plantes vivaces qui disposent d'abondantes réserves de chaleur diurne et d'une humidité assurée. La neige est une couche protectrice mais pesante. Fraîche, elle pèse 85 kg. au m³ ; tassée, elle atteint bien 500 kg. Un mètre d'épaisseur de neige de printemps exerce une pression de 50 gr. environ au cm². On comprend que les herbes en soient écrasées qui apparaissent jaunies et en décomposition, dans l'eau ruisselante, au front de la nappe fondante. Mais sous ces éléments chlorotiques (c'est-à-dire encore dépourvus de chlorophylle), sont protégées et prêtes

les pousses nouvelles. En quelques semaines, elles atteindront un mètre et plus de hauteur, Dans les combes à neige, la fonte est plus tardive, par suite de l'orientation. L'humidité est assurée plus longtemps, la chaleur solaire moins excessive. On voit de loin ces lieux favorisés, reconnaissables à leurs herbes plus drues. La longueur de l'hiver n'y est pas une mauvaise condition, au contraire. Cependant, l'excès d'humidité permanente peut réaliser des conditions plus ou moins asphyxiques que seuls supportent les végétaux des prés humides (linai-grette) ou des tourbières (sphagnum).

(A suivre.)

E. DOTRENS.

AFIN D'ÉVITER TOUT MALENTENDU

L'article que j'ai écrit dans le numéro 36, en vue d'opérer un rassemblement de collègues romands est un appel à *la collaboration*.

Si je ne me suis pas adressé directement à une société constituée (la Pédagogique par exemple), c'est pour conserver un caractère personnel aux engagements que pourront prendre les participants. Mais il reste entendu que ceux-ci travailleront selon les meilleurs principes animant l'activité de nos diverses associations pédagogiques. Nous désirons être considérés à l'égal de tous les ouvriers de l'enseignement. Que la « Romande » nous regarde comme un simple groupe d'étude et de réalisation.

J'écrivais : « Nous ne nous connaissons pas assez, nous ne nous voyons pas assez. » C'est assez dire que nous ne prêchons pas la dissidence.

Qui serait assez fou pour le faire à l'époque où nous vivons ?

WILLIAM PERRET.

TEXTES LITTÉRAIRES LA LUNE

Mon oncle prétend qu'elle rit. Moi, quand je regarde sa corne pointue, je dis : « Il pleuvra demain ». Lorsqu'elle se lève rouge et fumée et pareille à un lointain incendie, c'est du vent et de l'orage. Si elle flotte, claire comme un plat d'argent, sur un ciel bien net et que la forêt dorme, calme, dans une cendre bleue, je peux compter sur un beau jour de travail. Elle éloigne les dangers de la nuit, les voleurs et les bêtes de proie ; les petits lapins font des rondes sous ses regards. Elle règne sur notre sommeil et sur les bâtiments de la ferme accroupis comme d'énormes bêtes arrêtées dans la plaine.

Peau-de-Pêche, Gedalge, édit.

GABRIEL MAURIÈRE.



« Winterthur » Société d'Assurance sur la Vie

CRÉDIT FONCIER VAUDOIS

AUQUEL EST ADJOINTE LA

CAISSE D'ÉPARGNE CANTONALE VAUDOISE

GARANTIE PAR L'ÉTAT



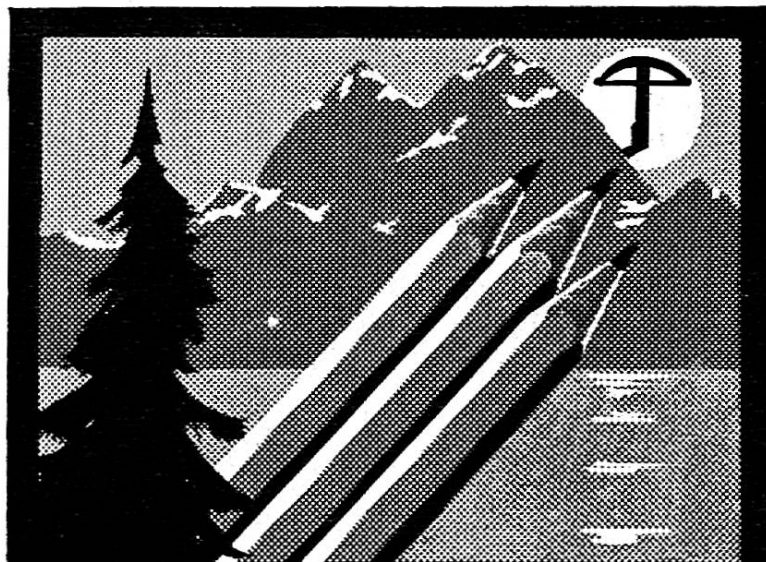
Prêts hypothécaires et sur nantissement

Dépôts d'épargne

Emission d'obligations foncières

Garde et gérance de titres

Location de coffres-forts (Safes)



CARAN D'ACHE
Les Crayons de chez nous

COLLÈGE PIERRE VIRET

Cours préparatoire pour
l'examen d'entrée 1941 à l' **ÉCOLE NORMALE**

les mercredis et samedis après-midi.

● Rentrée : mercredi 30 octobre à 14 h.

Pour renseignements, références et inscriptions, s'adresser au Directeur du Collège Pierre Viret,
3, Ch. des Cèdres, Lausanne.

Instituteurs, institutrices ! Notre matériel
de réforme scolaire vous enthousiasme, vous et vos élèves !

Demandez notre catalogue gratuit de matériel pour :



WILH. SCHWEIZER & Co. WINTERTHUR

le calcul
l'école active
le travail manuel

DIEU — HUMANITÉ — PATRIE

ÉDUCATEUR

ET

BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE
DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE
DE LA SUISSE ROMANDE

RÉDACTION :

ÉDUCATEUR
ALB. RUDHARDT
GENÈVE, Pénates, 3

BULLETIN
CH. GREC
VEVEY, rue du Torrent, 21

ADMINISTRATION :

IMPRIMERIES RÉUNIES S. A., LAUSANNE, AVENUE DE LA GARE, 33
Téléphone 33.633 — Chèques postaux ll. 6600

ANNONCES : PUBLICITAS S. A., LAUSANNE ET SUCCURSALES

PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL : SUISSE : FR. 8.—, ÉTRANGER : FR. 11.—.

Supplément trimestriel : Bulletin Bibliographique

GRANDS OUVRAGES LAROUSSE

Ces volumes sont imprimés sur beau papier, format 32 × 25 cm., et reliés demi-chagrin vert foncé ou rouge foncé.

HISTOIRE DE LA LITTÉRATURE FRANÇAISE , par Bédier et Hazard. Deux volumes contenant 857 photographies, 46 hors-texte, 8 planches en couleurs	Fr. 63.—
L'ART, DES ORIGINES A NOS JOURS , 2 vol. publiés sous la direction de L. Deshairs. 2000 héliogr. et 12 planches en couleurs	• 76.80
HISTOIRE GÉNÉRALE DES PEUPLES, DE L'ANTIQUITÉ A NOS JOURS en 3 volumes publiés sous la direction de Maxime Petit. 2027 photographies, 96 planches, 74 cartes en noir et en couleurs	• 85.75
NOUVEL ATLAS LAROUSSE . Géographie universelle pittoresque. 110 cartes en noir et en couleurs, 1519 photographies, 9 tableaux statistiques, 2 index	• 39.20
LAROUSSE DU XX^e SIÈCLE . Encyclopédie et dictionnaire modernes. L'ouvrage comprend 6 volumes, 46 641 gravures, 364 planches	• 237.60
L'AIR ET SA CONQUÊTE , par A. Berget. 700 photographies, 276 dessins, 20 planches	• 31.60
LE CIEL , astronomie pour tous, par A. Berget. 710 photographies, 275 dessins, 26 planches	• 31.60
LA MER , par Clerc-Rampal, 636 photographies, 20 planches, 322 cartes	• 31.60
LA TERRE , géographie pittoresque, par A. Robin. 760 photographies, 24 hors-texte, 53 tableaux, 158 dessins, 3 cartes	• 31.60
LES PLANTES , par J. Costantin. 796 photographies, 338 dessins, 26 planches	• 34.45
LES ANIMAUX , par L. Joubin. 910 photographies, 1110 dessins, 29 planches	• 34.45
L'HOMME , races et coutumes, par R. Verneau. 630 photographies en héliogravure, 37 hors-texte	• 35.90
LA SCIENCE, SES PROGRÈS, SES APPLICATIONS , 2 vol. illustrés de 2360 héliogravures et 12 planches hors texte	• 76.80
HISTOIRE DE LA DÉCOUVERTE DE LA TERRE , 586 gravures, 8 planches en couleurs	• 33.90

LIBRAIRIE PAYOT

Lausanne - Genève - Neuchâtel - Vevey - Montreux - Berne - Bâle